

COMMUNIQUE

**OMNIPARC
2400 PLACES DE PARKING EN CONCESSION ET
AFFERMAGE POUR 30 ANS**

En signant le contrat de concession pour 30 ans d'un parking à construire de 585 places et le contrat d'affermage, également pour 30 ans, de 1856 places de stationnement, OMNIPARC va gérer l'ensemble du stationnement payant de la ville d'Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Créée fin 1998, OMNIPARC a pour stratégie de racheter des sociétés de parking indépendantes et de prendre des positions dans les villes moyennes en s'appuyant sur le réseau d'Eiffage Construction.

Contacts Presse :

EIFFAGE : Michel AZERAD - tél : 01 41 08 69 05 - fax : 01 41 08 69 18
- E-mail : mazerad@eiffage.fr